

Plan Stratégique 2011-2014



ifacca.org

La Fédération internationale de conseils des arts et agences culturelles (FICAAC) est le réseau mondial d'organismes nationaux de financement des arts consacré à l'amélioration des meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques artistiques et culturelles, de financement des arts, de développement du public et de l'accès du public aux arts.

Créée en 2001, la FICAAC s'est développée et compte maintenant 75 pays membres couvrant tous les continents. Elle a facilité l'établissement de plus de 300 partenariats stratégiques avec des membres, des réseaux internationaux et des institutions, fondations, sociétés commerciales et individus pour réaliser ses services, ses activités et ses travaux de recherche.

C'est grâce au réseau mondial unique de la FICAAC que ses membres ont pu produire des résultats qu'ils n'auraient pas pu réaliser de façon indépendante.

La FICAAC a publié des rapports D'Art sur plus de 30 questions en matière de politique artistique, et son bulletin d'information électronique bimensuel ACORNS compte plus de 5 000 lecteurs dans 175 pays. Avec plus de 850 experts en politique culturelle de plus de 100 pays répertoriés dans la base de données ConnectCP, et plus de 13 000 sources d'information disponibles sur le site Web de la FICAAC, les responsables de politiques artistiques jouissent désormais d'un accès sans précédent à une gamme extraordinaire de travaux de recherche et d'informations de qualité.

Depuis son premier Sommet mondial à Ottawa en décembre 2000, la FICAAC en a organisé trois autres, ainsi que plus d'une vingtaine de manifestations, dont des mini-sommets, des rassemblements régionaux et des séminaires de dirigeants, ayant en tout réuni plus de 1 500 responsables de politiques artistiques originaires de plus de 120 pays. En octobre 2011, la FICAAC organisera le 5e Sommet mondial à Melbourne, en Australie.

Alors qu'elle marque son 10e anniversaire en 2011, la FICAAC regarde vers l'avenir en présentant ce plan stratégique pour 2011-2014. Nous voudrions remercier les nombreux membres de la FICAAC et son personnel, qui ont contribué à la mise au point de ce plan. S'inspirant d'un large éventail d'analyses, d'enquêtes d'opinion et de discussions réalisées au cours des 18 derniers mois, ce plan fera l'objet d'un suivi régulier et les membres et partenaires seront continuellement informés de ses effets.



Alan Davey
Président de la FICAAC
Directeur général du Conseil
des arts d'Angleterre



Sarah Gardner
Directrice exécutive
de la FICAAC

Les arts sont un agent d'influence – pour la prise de conscience et la réflexion, pour le changement et l'innovation, pour le développement et les relations des individus et des communautés, pour le sentiment d'agir dans un but bien précis.

Les arts et la créativité font parties intégrantes de nos vies, de qui nous sommes en tant qu'individus et de nos rapports avec le monde. Plus globalement, la culture, la créativité et les industries de la création étayent la cohésion et la pérennité de nos communautés et de notre société dans son ensemble. Elles peuvent jouer un rôle crucial dans le renouvellement, la revitalisation et la transformation d'un lieu ou d'une communauté.

En préservant notre patrimoine culturel, et en encourageant la créativité, l'innovation et le développement des moyens d'expression artistique, les gouvernements peuvent renforcer l'impact des arts.

Dans un monde confronté à de plus en plus de problèmes difficiles, il existe des enjeux communs qui doivent être abordés de façon créative et judicieuse par tous les gouvernements et leurs institutions, y compris celles chargées des arts et de la culture.

Ces enjeux comprennent : des influences géopolitiques changeantes ; les injustices structurelles dans l'accès aux ressources ; le changement climatique et la viabilité environnementale ; des technologies de communication et des habitudes de réseautage social de plus en plus perfectionnées ; et une diversité culturelle en constante évolution.

Les arts à eux seuls ne peuvent apporter les solutions. Les arts représentent cependant un moyen extrêmement puissant à travers lesquels la société peut méditer sur l'énormité de ces enjeux mondiaux et mieux les saisir ; et les arts et l'expression créatrice peuvent aider à promouvoir une pensée novatrice et à donner expression aux réactions de la communauté.

Les arts eux-mêmes sont dynamiques, évoluant continuellement pour revêtir de nouvelles formes, adopter de nouvelles pratiques et se doter de nouveaux mécanismes de distribution.

Le défi pour les organismes nationaux de financement des arts et les ministères de la culture est comment aborder ces questions adéquatement avec urgence, flexibilité, un sens du risque et une vision claire de l'avenir qui se reflète dans leurs structures de stratégie, de politique et de financement.

L'investissement public dans les arts et la culture est fondamental pour garantir la capacité de chaque société à protéger ses traditions culturelles tout en soutenant l'expression contemporaine et les industries de la création. Les politiques publiques doivent concilier la reconnaissance des bénéfices socioéconomiques des arts et leur valeur expérientielle et intrinsèque.

En tant qu'instruments de l'investissement des gouvernements dans les arts et la culture, les conseils des arts et les ministères de la culture sont des organisations clés chargées de l'élaboration de la politique, de la stratégie et des programmes qui soutiennent les arts et profitent au grand public.

C'est dans ce contexte que la FICAAC a été fondée en 2001 pour donner à ses membres, et en fait à tous les organismes publics de financement des arts, accès aux connaissances, aux informations et à l'expertise qui leur permettent d'entamer et de stimuler le changement.

En analysant les pratiques internationales et en présentant un aperçu unique de la façon dont les enjeux communs sont abordés, la FICAAC favorise l'innovation dans le soutien et la sensibilisation aux arts au profit de la population dans son ensemble.

La FICAAC est une organisation réceptive, politiquement neutre et extrêmement focalisée, qui est idéalement positionnée pour favoriser les collaborations internationales et le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques artistiques et culturelles.

Durant la période 2011-2014, la FICAAC continuera de se dévouer aux trois fonctions centrales dans lesquelles sont ancrées ses valeurs en tant qu'organisation :

La FICAAC en tant que créateur de réseaux de contacts

Dans son rôle d'intermédiaire et de médiateur, la FICAAC crée de la valeur en mettant en contact des individus et des organisations pour parvenir à des résultats plus probants et de plus grande portée en matière d'élaboration de politiques artistiques et culturelles et de leur financement.

La FICAAC encourage la générosité d'esprit et l'égalitarisme dans son travail et parmi ses membres, afin que les idées et les expertises puissent être mises au profit de toutes les nations, quelle que soit leur taille ou leur richesse économique. Deux tiers des pays de l'OCDE sont membres de la FICAAC, et ces membres mieux nantis aident à subventionner les services offerts à la moitié des membres de la FICAAC provenant de pays en voie de développement.

La FICAAC favorise les partenariats stratégiques avec un large éventail d'organisations pour mettre en œuvre ses programmes. Elle met sur pied des réseaux et encourage l'entente et la coopération entre organismes nationaux de financement des arts en trouvant des points de connexion constructifs entre les gens, en face-à-face ou en ligne.

A mesure que le réseau prendra de l'ampleur, la FICAAC se penchera sur la diversité des organismes nationaux de financement des arts, étant consciente que le contexte dans lequel l'élaboration de politiques et de programmes artistiques et culturels a lieu peu varier énormément de pays en pays et de région en région, et d'un conseil des arts ou d'un ministère à l'autre.

De même, la FICAAC créera et consolidera des réseaux de contacts entre les hauts responsables de politiques artistiques au niveau régional et au niveau international, encourageant la valeur des échanges collégiaux et renforçant la capacité et les possibilités de développement professionnel, de collaboration et de partage d'expertise entre collègues.

La FICAAC en tant que promoteur des arts et de la culture

Défenseur de l'investissement public dans les arts et la culture, la FICAAC assume un rôle de chef de file pour ce qui est de procurer aux organismes de soutien aux arts les outils leur permettant de développer les meilleures pratiques en matière d'élaboration et de promotion des programmes de financement des arts.

Les dirigeants des organismes de soutien aux arts, pour leur part, se tournent vers la FICAAC pour qu'elle leur procure des moyens par lesquels ils peuvent échanger leurs expériences et leur savoir en matière de leadership, jugeant souvent ces ouvertures transformatives.

Les gouvernements dans le monde recherchent de toute urgence des modèles de rechange fondés sur des valeurs pour s'employer à résoudre les enjeux sociaux que connaît le monde actuel, mais la capacité d'exprimer de nouvelles options semble manquer. Avec leur

énorme potentiel pour engendrer une valeur et un sens expérientiels, les arts et le secteur culturel ont beaucoup à contribuer aux entreprises de développement de la cohésion sociale.

Les artistes sont souvent au premier rang de l'engagement et de l'innovation, et peuvent faciliter des intersections créatives avec d'autres domaines de politique publique, tels que la santé, l'éducation, l'immigration, les entreprises, les affaires communautaires, le commerce et la diplomatie.

La FICAAC favorise le soutien apporté à la pratique des arts à la diversité culturelle en encourageant une appréciation du talent de ses artistes et de la valeur de la créativité dans la société. La FICAAC vise à s'assurer que la vaste majorité de ses programmes sont conçus pour profiter à la communauté des arts dans son ensemble, que ce soit dans un pays membre de la FICAAC ou non.

La promotion des arts, comprenant les travaux de recherche sur les campagnes nationales de promotion des arts et les modèles de promotion internationale des arts, est une priorité croissante pour la FICAAC.

La FICAAC défendra le principe d'investissement public dans les arts en faisant mieux connaître la valeur et les bénéfices de l'art et des artistes dans la société, et en procurant le langage et les mécanismes pour énoncer de façon persuasive les arguments en faveur du soutien public aux arts.

La FICAAC en tant qu'investigateur

En offrant une tribune d'échange éprouvée, la FICAAC ouvre la porte au savoir, à la recherche, aux modèles de bonne pratique et aux forums internationaux sur les arts d'aujourd'hui. Les travaux de recherche effectués au niveau international par la Fédération fournissent les outils permettant de renforcer la capacité des conseils des arts et des agences culturelles nationales, afin qu'elles puissent saisir les occasions issues du nouvel environnement mondial.

En regroupant le savoir et l'expertise collectifs des conseils des arts et des ministères de la culture, la FICAAC améliore la gestion et le partage des informations et des idées.

Les recherches de la FICAAC sur les politiques des pouvoirs publics ont couvert la mobilité des artistes, les arts et l'écologie, les indicateurs culturels, les questions relatives aux moyens d'expression artistique, les arts et l'éducation, les services juridiques et la législation en matière de copyright, ainsi qu'une étude inédite sur le dialogue interculturel.

La FICAAC continuera de mettre au jour des sources d'information et de faciliter la commande conjointe de ressources, d'études et d'analyses présentant un intérêt international en collaboration avec des partenaires nouveaux ou existants.

Notamment, la FICAAC enquêtera sur le rôle que jouent les arts dans les grands enjeux sociaux, et mettra en avant les bénéfices et la valeur du soutien public aux arts.

Vision

Un monde dans lequel les arts sont appréciés en tant que tels et pour leur contribution au renforcement des communautés et à l'enrichissement des vies.

Mission

Améliorer la capacité et l'efficacité des organismes publics de soutien aux arts pour en faire bénéficier la société par l'établissement de contacts, la promotion et la recherche.

1^e Objectif

Appuyer le rôle moteur des organismes publics de soutien aux arts avec une perspective mondiale bien informée sur les questions touchant aux politiques artistiques et culturelles en

- améliorant l'accès aux connaissances sur les meilleures pratiques en matière de soutien public aux arts et à la culture
- convoquant des forums internationaux pour aborder des questions clés

Stratégies

Explorer les possibilités d'élaboration d'un programme de renforcement des capacités pour les leaders du monde des arts comportant : des échanges entre experts en politiques ; des séminaires de dirigeants ; et des guides de conseils professionnels et de bonnes pratiques.

Présenter deux Sommets mondiaux des arts et de la culture (en 2011 et en 2014), et élargir le cadre des programmes de réunions régionales et de réunions ad hoc de la FICAAC.

2^e Objectif

Consolider le savoir collectif des organismes publics de soutien aux arts en

- améliorant la gestion et le partage des informations et des idées
- facilitant la commande conjointe de ressources, d'études et d'analyses

Stratégies

Commander des études sur les questions identifiées comme prioritaires par les membres et qui émergent du Sommet mondial de 2011 et des manifestations connexes.

Constituer une base de données internationale de profils nationaux de politiques culturelles pour faciliter l'identification et l'analyse des tendances et des problèmes de fond.

3^e Objectif

Stimuler la coopération et encourager l'entente entre les organismes publics de soutien aux arts, et entre ceux-ci et des organisations et réseaux internationaux de premier plan, en

- facilitant l'établissement de contacts et la création de projets collaboratifs
- faisant mieux connaître le rôle de la Fédération

Stratégies:

Approfondir l'efficacité des programmes de la FICAAC sur tous les continents en favorisant des réseaux de contacts plus étendus au niveau régional et en développant des initiatives adaptées aux besoins particuliers des différentes régions.

Conclure des partenariats avec certaines fondations et organisations internationales pour appuyer des initiatives mondiales et renforcer la prestation de services, particulièrement dans les pays en développement.

4^e Objectif

Promouvoir la valeur de l'investissement public dans une diversité de pratiques artistiques et culturelles en

- développant des ressources pour aider les organismes nationaux des arts à promouvoir le bénéfice des arts dans la société
- stimulant le dialogue sur l'impact de l'art et les rapports entre les arts et les autres domaines de politique publique

Stratégies

Développer des arguments de promotion et communiquer des informations et des ressources pour étayer la promotion, aux niveaux national et international, des initiatives en matières de promotion des arts.

Identifier et faire connaître des modèles différents pour démontrer la valeur des arts et pour stimuler le dialogue entre ceux-ci et les autres secteurs, y compris le monde des affaires et l'économie, les nouvelles technologies, la santé, l'environnement et l'éducation.

5^e Objectif

Offrir des services pertinents, adaptés et responsables aux membres de la Fédération en

- assurant de bonnes communications avec les membres et l'utilisation des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
- gérant les ressources financières, humaines et informationnelles rationnellement et conformément à l'éthique

Stratégies

Accroître la dotation en ressources pour les activités et les services par le biais de collaborations, de partenariats et de l'augmentation du nombre de nos membres.

Développer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de communication et de réseautage en ligne.



IFACCA/FICAAC

La FICAAC est la Fédération internationale de conseil des arts et agences culturelles.

IFACCA

PO Box 788
Strawberry Hills 2012
NSW Australie

Mél : info@ifacca.org
Téléphone : +61 2 9215 9018

ifacca.org
artsummit.org
connectCP.org

IFACCA (FICAAC) est la raison sociale de International Arts Federation Services Pty Ltd, qui est immatriculée sous le numéro de société australienne (ABN) 19 096 797 330.

Les membres de la FICAAC sont répertoriés sur ifacca.org/membership/current_members/

L'acte constitutif de la FICAAC est disponible sur ifacca.org/constitution/

Le Plan stratégique est disponible en anglais, français et espagnol sur ifacca.org/vision_and_objectives/ ou en contactant info@ifacca.org

Date de publication 2011

